

Arrêté n° 2018-5514

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période de 2019 à 2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment le livre III relatif à l'action sociale et médico-sociale mise en œuvre par des établissements et des services, parties législative et réglementaire, et plus particulièrement l'article L. 313-12-2 ;

VU la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, notamment le schéma régional de santé 2018-2023 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD5C/2017/96 du 21 mars 2017 relative à la mise en œuvre de l'arrêté du 3 mars 2017 fixant le contenu du cahier des charges du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) prévu au IV ter de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et à l'articulation avec le CPOM prévu à l'article L. 313-12-2 du même code ;

VU le CPOM 2015-2018 conclu entre l'Etat et l'ARS Auvergne-Rhône Alpes en date du 16 août 2016 ;

VU l'arrêté n°2017-6835 du 22 novembre 2017 portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période de 2018 à 2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU la décision n° 2018-5381 du 11 octobre 2018 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes à Madame la directrice de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

CONSIDERANT que la programmation 2019-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens –secteur personnes handicapées– est établie notamment sur la base des critères de priorisation suivants :

- date d'échéance des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens conclus avec les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées,
- établissements et services évoluant vers un fonctionnement en dispositif intégré conformément aux dispositions de l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (ITEP et SESSAD),
- centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) ;
- établissements et services présentant des problématiques spécifiques,
- situations pour lesquelles l'existence d'une pluralité d'établissements et/ou de services médico-sociaux gérés par un même organisme favorise la conclusion d'un seul contrat d'objectifs et de moyens participant à l'optimisation de l'offre conformément aux schémas régionaux de l'offre médico-sociale ;

CONSIDERANT que la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens incluant des établissements et services relevant de la compétence conjointe du directeur général de l'ARS et des présidents des conseils départementaux et de la métropole de Lyon est fixée par arrêté distinct pour chaque département et métropole concerné(e) ;

ARRETE

Article 1 : Les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées font l'objet d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu dans les conditions prévues à l'article L.313-12-2 du code de l'action sociale et des familles.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté identifie les organismes gestionnaires d'établissements et services accueillant des personnes handicapées relevant de la compétence tarifaire exclusive de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, et fixe l'année prévisionnelle de conclusion de leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Article 3 : Cette programmation fait l'objet d'une révision annuelle.

Article 4 : Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La directrice de l'autonomie de l'Agence régionale de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté, publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Fait à LYON, le 29/11/2018

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie

Marie-Hélène LECENNE

PROGRAMME 2019-2021 : Département de l'AIN

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
AFIS	2019	Renouvellement
APAJH (Fédération)	2020	Primo-CPOM
LADAPT	2021	Renouvellement
PEP 01	2019	Renouvellement
SAUVEGARDE 69	2020	Primo-CPOM
TOTAL AIN - 5 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de l'ALLIER

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
AAIH DOCTEUR LACROIX	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION ALEFPA	2020	Primo-CPOM
AMAC	2021	Primo-CPOM
CONSEIL D'ADMINISTRATION MAS D'YZEURE	2020	Primo-CPOM
CENTRE MEDICO SOCIAL NEUVILLE	2021	Primo-CPOM
IME EMILE GUILLAUMIN - COULANDON	2020	Primo-CPOM
TOTAL ALLIER - 6 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de l'ARDECHE

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
ASSOCIATION DES ITEP DE L'ARDECHE	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION ENSEMBLE A PRIVAS	2019	Primo-CPOM
CH DE VILLENEUVE DE BERG	2019	Primo-CPOM
FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES	2019	Primo-CPOM
PEP SUD RHONE-ALPES	2019	Renouvellement
TOTAL ARDECHE - 5 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département du CANTAL

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
LA MAISON POUR APPRENDRE	2021	Primo-CPOM
PEP 15	2021	Primo-CPOM
TOTAL CANTAL – 2 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de la **DRÔME**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
APEI DOMAINE DU VAL BRIAN	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION CMPP CLOS GAILLARD	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION LES TILLEULS-AVADI	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION PERCE NEIGE	2020	Primo-CPOM
ATRIR	2021	Primo-CPOM
CHS LE VALMONT	2021	Primo-CPOM
CROIX ROUGE FRANCAISE	2021	Primo-CPOM
ETAB. PUB. DEPT. DOMAINE DE LORIENT	2020	Primo-CPOM
IME CHÂTEAU MILAN	2020	Primo-CPOM
MESSIDOR (ESAT)	2020	Renouvellement
PEP SUD RHONE-ALPES	2019	Renouvellement
UGEAM RHONE ALPES	2020	Primo-CPOM
TOTAL DROME - 12 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de l'ISERE

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
AFG AUTISME	2020	Primo-CPOM
ALPES INSERTION	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION GESTION LA PROVIDENCE	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION STE AGNES	2021	Primo-CPOM
CENTRE HOSPITALIER ALPES ISERE	2021	Primo-CPOM
CH DE TULLINS	2021	Primo-CPOM
EPISEAH	2021	Renouvellement
FONDATION GEORGES BOISSEL	2020	Primo-CPOM
FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE	2020	Primo-CPOM
MESSIDOR (ESAT)	2020	Renouvellement
MFI-SSAM	2021	Renouvellement
PEP SUD RHONE-ALPES	2019	Renouvellement
SAUVEGARDE ISERE	2019	Renouvellement
TOTAL ISERE - 13 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de la **LOIRE**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
ADAPEI 42	2020	Renouvellement
ASSOCIATION LE COLOMBIER-LA BLEGNIERE	2020	Primo CPOM
ASSOCIATION ITHAC (ex ETAPE)	2021	Primo CPOM
ASSOCIATIONLE PHENIX	2019	Primo CPOM
ASSOCIATION LE ROSIER BLANC	2020	Primo CPOM
ASSOCIATION LES LISERONS	2019	Primo CPOM
ASSOCIATION TRISOMIE 21 LOIRE	2020	Primo CPOM
CDAT	2021	Primo CPOM
FONDATION CHANTALOUETTE	2019	Primo CPOM
MAS LES 4 VENTS	2021	Primo CPOM
MESSIDOR (ESAT)	2020	Renouvellement
SESAME AUTISME	2021	Primo CPOM
TOTAL LOIRE - 12 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de la HAUTE-LOIRE

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
ASSOCIATION HOSPITALIERE STE MARIE	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION " LES AMIS DU PLATEAU"	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION L'ESSOR	2020	Primo-CPOM
CROIX ROUGE FRANCAISE	2020	Primo-CPOM
O.V.I.V.E.	2021	Primo-CPOM
TOTAL HAUTE LOIRE - 5 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département du **PUY DE DÔME**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
A.A.S.P.H.	2021	Primo-CPOM
A.D.I.S. - PHARM'ADIS	2021	Primo-CPOM
ALTERIS	2020	Primo-CPOM
ARERAM	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION LES LISERONS	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION "TRISOMIE 21"	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION ENFANTS CHEMINOTS	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	2019	Primo-CPOM
CCAS DE CLERMONT FERRAND	2021	Primo-CPOM
CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL CUNLHAT	2021	Primo-CPOM
CH BILLOM	2021	Primo-CPOM
CHU CLERMONT FERRAND	2021	Primo-CPOM
E.M.S.P. DES GALOUBIES	2020	Primo-CPOM
INSTITUT DEPARTEMENTAL JEUNES SOURDS "LES GRAVOUSES"	2020	Primo-CPOM
TOTAL PUY DE DOME - 14 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département du **RHÔNE**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
AFG AUTISME	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION CENTRE BOSSUET	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION DU PRADO	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION INDUSTRIE SERVICE	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION LA ROCHE	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION LES LISERONS	2019	Primo-CPOM
ASSOCIATION ST VINCENT DE PAUL	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	2020	Primo-CPOM
CH LE VINATIER	2020	Primo-CPOM
COMITE COMMUN	2019	Primo-CPOM
ETAB PUBLIC NAT A KOENIGSWARTER (ex ONAC)	2019	Primo-CPOM
MESSIDOR (ESAT)	2020	Renouvellement
SAPAR	2021	Primo-CPOM
TOTAL RHONE - 13 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de la **SAVOIE**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
ASSOCIATION LA RIBAMBELLE	2020	Primo-CPOM
ASSOCIATION MEDIC. PEDAG. ST REAL	2021	Primo-CPOM
CROIX ROUGE FRANCAISE	2021	Primo-CPOM
INSTITUT DEP ST LOUIS DU MONT	2020	Primo-CPOM
INSTITUT NATIONAL DE JEUNES SOURDS	2019	Primo-CPOM
MAS LA BOREALE	2021	Primo-CPOM
SESAME AUTISME	2021	Primo-CPOM
TOTAL SAVOIE - 7 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1

PROGRAMME 2019-2021 : Département de la **HAUTE-SAVOIE**

Organismes Gestionnaires	Entrée en vigueur du CPOM au 1er janvier N (*)	Primo-CPOM ou Renouvellement
ADTP	2020	Primo-CPOM
AFPEI	2021	Primo-CPOM
APEI DU PAYS DU MONT BLANC	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION AFFISPPI NOUS AUSSI Cluses	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION NOUS AUSSI Vétraz Monthoux	2021	Primo-CPOM
ASSOCIATION OVA	2020	Primo-CPOM
GCSMS AUTISME France	2021	Primo-CPOM
MESSIDOR (ESAT)	2020	Renouvellement
ŒUVRES HOSPITALIERES DE L'ORDRE DE MALTE	2020	Primo-CPOM
PEP 74	2019	Primo-CPOM
TOTAL HAUTE SAVOIE - 10 organismes gestionnaires		

(*) Signature du contrat au + tard le 31 décembre N-1